Zeitschrift: Annales fribourgeoises

Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg

Band: 22 (1934)

Heft: 1

Rubrik: Société d'histoire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE

SÉANCE DU 30 NOVEMBRE 1933 à l'Hôtel Suisse.

Une vingtaine de sociétaires sont présents.

Sont reçus membres de la Société à l'unanimité: MM. Louis Dévaud, instituteur, à Villarimboud, présenté par M. le doyen Wicht; D^r Gustave Schneeli, à Vuippens, présenté par M. Hubert de Vevey; M. le chanoine Alphonse Philipona, curé de St-Jean, à Fribourg, D^r Henri Perrochon, professeur, à Payerne et Albert Schacher, à Fribourg, ces trois derniers présentés par M. Corpataux.

M. Paul Aebischer donne sa communication sur l'origine du nom de Napoléon. Il montre tout d'abord que ce prénom a été usité dans une aire très restreinte et que ce n'est qu'exceptionnellement qu'on le retrouve en dehors de la Toscane et particulièrement du sud-est de cette province. On ne peut attribuer que peu de valeur aux solutions proposées jusqu'ici, sauf à celle de Rajna qui y voyait un objectif ethnique dérivé de Napoli (Naples), avec valeur peut-être dépréciative. M. Aebischer, partant du fait que beaucoup de noms de villes ou d'ethniques dérivés de noms de villes ont été usités comme prénoms au Moyen âge, montre qu'il a existé en Toscane un prénom Nappulus, ou plutôt Nappulius qui, suivant une déclinaison fréquente alors, a dû donner à l'accusatif Nappulionem: d'où le Napoleone moderne.

M. Castella remercie vivement M. Aebischer pour sa conférence dont le sujet a su captiver l'assemblée, bien qu'il ne fût pas fribourgeois. Il demande s'il existe encore des cas où des noms de villes sont donnés comme prénoms.

M. Aebischer répond que le cas est encore fréquent en Angleterre, et même au Tessin, dans les Grisons et en Italie. Il ajoute que la famille Bonaparte est originaire de Lucques, d'où elle a passé en Corse.

M. Dupraz expose le résultat de ses recherches sur la date de deux documents du Cartulaire du Chapitre de N.-D. de Lausanne: le jugement de Curtille sur les dîmes de Bulle et l'investiture de ces dîmes. Le jugement doit être daté du 28 mars 860, parce qu'il

s'agit de la première année où l'empereur Louis II a régné sur la Suisse romande. Quant à l'investiture, elle date de la période allant du 28 septembre 867 au 29 septembre 868, parce qu'elle est nécessairement postérieure au jugement et qu'elle est datée de la XIII^{me} année du règne du roi Lothaire II.

Cette étude sera publiée dans les Annales fribourgeoises.

M. Castella, en remerciant M. Dupraz, montre l'importance des discussions chronologiques pour l'histoire générale.

M. de Zurich se pose la question de la réalité de la cession de 859 par laquelle Lothaire aurait cédé ses biens de la Suisse romande à Louis: Comment Lothaire peut-il réapparaître en 860?

M. Dupraz expose que cette cession fut réelle et fut exécutée. Mais Lothaire a dû se réserver une bande de territoire le long du Jura, le comté Pipinensis ayant pour angles: Bienne, Soleure, Orbe, Echarlens. Ce comté aurait été une route au-delà du Jura vers la Provence.

Sur ce la séance est levée.

Le Secrétaire :

B. DE VEVEY.

Le Président : G. Castella.

Bibliographies.

UN NOUVEAU MANUEL D'HISTOIRE

La collection de nos manuels de classe à l'usage de l'enseignement secondaire compte un excellent ouvrage de plus. En effet, M. le Dr Joseph Jordan, professeur à l'Ecole de commerce du Gollège St-Michel, vient de publier un livre qu'il intitule modestement : A travers les siècles 1. C'est un manuel d'histoire générale. On peut affirmer aussi que c'est l'histoire de la Suisse, interprétée à la lumière des événements extérieurs, ou, si l'on veut, un examen de la façon dont s'est comporté notre pays, le long des siècles, dans le sein des nations; c'est aussi une étude des influences réciproquement exercées par ces nations, une analyse des transformations qui en ont été les résultantes, un exposé des états successifs de vie nouvelle que ces causes efficientes ont engendrés.

Français et Belges ont publié de nombreux manuels d'histoire, les uns sans grande valeur, les autres excellents. Le livre de

¹ Fragnières, Frères, éditeurs. Petit in-quarto de 500 pages.